

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ
BELGE DE PHILOSOPHIE
1951-1952

Perle

108
P 414
2° 290

Extrait de la REVUE INTERNATIONALE DE PHILOSOPHIE
No 25 - 1953, Fasc. 3

Une seule méthode est possible pour fonder la validité des objets de l'histoire de la philosophie : partir de l'expérience philosophique donnée dans l'histoire pour déterminer ses conditions de possibilité, et s'élever de là à la détermination de l'essence de la philosophie, et non partir d'une définition préalable de cette essence pour en tirer les conditions nécessaires de la possibilité de l'expérience philosophique donnée dans l'histoire.

Communication de M. Ch. Perelman, le 10 mai 1952 :

Pour une théorie de l'argumentation

Alors que, dans le passé, l'idée de raison avait un champ d'application s'étendant à l'ensemble de nos raisonnements et que la logique, comme l'étude des moyens de preuve, se préoccupait de l'examen de toute espèce de techniques probatoires, la logique moderne, renouvelée grâce à l'analyse du raisonnement mathématique, ne s'est occupée que de formes de preuve que l'on peut y rencontrer. Toutes les techniques étrangères aux mathématiques, comme celles, par exemple, relatives à l'interprétation des énoncés, et qui sont fondamentales en droit, n'ont pu entrer dans les cadres actuels de la logique qui suppose, au départ, l'univocité de ses énoncés. C'est ainsi, également, que les raisonnements relatifs au préférable dans l'action, en particulier ceux qui relèvent d'une logique des jugements de valeur, ont été à peine examinés par les modernes : ceux-ci se sont limités à l'étude du raisonnement démonstratif, en négligeant l'étude de l'argumentation. Or celle-ci, qui est essentielle dans le domaine des sciences humaines et de la philosophie, mérite également un examen attentif.

Pour distinguer l'argumentation de la démonstration, il suffit d'attirer l'attention sur le fait que, dans un système non-contradictoire, comme celui de la géométrie euclidienne, par exemple, il n'est pas question de démontrer une thèse et sa négation, alors que le fait d'argumenter pour et contre, à l'intérieur d'un système de droit supposé non-contradictoire, est une caractéristique fondamentale de la vie juridique. On connaît des machines à calculer; on imagine difficilement des machines à rendre la justice : en effet, l'argumentation n'est pas contraignante, et les décisions du juge prises après délibération ne peuvent se réduire au résultat d'un calcul. Il n'y a ni délibération ni argumentation en face de l'évidence et l'on comprend que le critère cartésien de la vérité ne put faire la moindre place aux preuves « dialectiques », dont Descartes ne pouvait justifier, théoriquement, le caractère rationnel.

Les preuves appelées dialectiques par Aristote sont étudiées dans les Rhétoriques et les Topiques des Anciens, qui examinent les techniques argumentatives visant à persuader, et qui touchent, par là, à la psychologie. Désirant exercer une action efficace sur l'esprit des auditeurs, l'orateur ne peut négliger le caractère de l'auditoire auquel il s'adresse; quant au philosophe, comme il ne peut plus, cette fois, déterminer la valeur des preuves par la simple correction formelle, il demandera que l'on tienne compte d'un autre élément encore que l'efficacité pour les évaluer, à savoir, la qualité des esprits qu'elles parviennent à convaincre. Ce qui caractérise, en effet, l'auditoire auquel s'adresse le philosophe, c'est son universalité : il cherche à convaincre des auditeurs dont l'adhésion, qui n'est qu'un fait, soit l'indice d'une validité en droit.

Toute théorie de l'argumentation aura à étudier les prémisses de

l'argumentation, leur présentation, leur interprétation, les liaisons argumentatives qui permettent, à partir de ces prémisses, de modifier l'intensité d'adhésion à d'autres thèses, qu'il s'agit de promouvoir ou de combattre. C'est une science toute nouvelle, ou du moins, tombée dans l'oubli depuis des siècles, qu'il faudra édifier. Sa construction, à partir d'éléments dont l'abondance effraie qui voudrait les systématiser, semble indispensable à qui désire comprendre la manière dont fonctionne notre esprit dans tous les domaines non formalisés de la pensée.